



Lycée JEAN-MONNET  
BP 56  
16100 COGNAC  
Tel : 05.45.36.83.10  
Fax : 05.45.36.83.29

## ACCES A L'ETABLISSEMENT

Renforcement des règles de sécurité à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

Suite aux attentats de cette année et dans le cadre du plan vigipirate et de la surveillance des locaux recevant du public, le lycée est amené à renforcer le contrôle d'accès.

**Les véhicules autres que ceux des personnels ou des livreurs sont interdits dans le lycée.**

**L'entrée ou la sortie des élèves se fera uniquement par la rue du lycée. Les internes devront respecter cette consigne.**

Le matin à l'ouverture du lycée le portail est ouvert de 7h30 à 8h en présence d'un adulte.

Lors des ouvertures programmées des portails, un surveillant sera en poste pour le contrôle des accès. En dehors des horaires programmés, les élèves sonneront au visiophone et devront s'identifier pour que la vie scolaire déclenche l'accès.

L'espace fumeur est maintenu à l'intérieur du lycée côté rue du lycée et il n'est plus autorisé de rassemblement Boulevard de Chatenay afin de respecter les nouvelles consignes de sécurité attentat.

**L'entrée des adultes se fait par la barrière de l'entrée principale Bd de Chatenay.**

Le portail sur ce boulevard n'est ouvert qu'à compter de 7h15 en présence d'un agent à l'accueil.

La barrière est ouverte de 7h30 à 8h pour l'entrée des enseignants et des personnels du lycée avec la présence d'un adulte. En dehors de cet horaire seules les **personnes habilitées** rentrent au lycée avec leur carte d'accès.

Toute personne étrangère à l'établissement doit se présenter à l'accueil après avoir obtenu l'ouverture en sonnant à l'interphone. Un panneau à cet effet rappelle cette consigne à l'entrée principale du lycée.

Le personnel de l'accueil délivrera à chaque adulte visiteur un badge avant d'être reçu. Les personnes de l'accueil tiendront un registre.

Chacun doit se sentir concerné par la sécurité de tous.

Le Proviseur  
Marc PERRIER